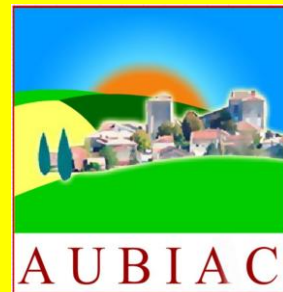


AUBIAC



Bulletin Municipal

DECEMBRE 2021

Mairie : 05 53 67 85 52 Courriel : commune.aubiac@collectivite47.fr

Ouverture au public : Mardi et Vendredi de 14h à 18h // Mercredi de 9h à 12h Jeudi de 14h à 19h
Ouverture de l'Agence Postale Communale : du mardi au samedi de 9h30 à 12h

Responsable de la Publication : Jean-Marc Causse - Photos et mise en page : Commission Communication

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :

 PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être ALERTÉ INFORMÉ PRÉVENU

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Mairie sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.commune-aubiac.fr



Village d'Aubiac - 47



INFORMATIONS



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

7 juin 2021 : GADJI OTILI Timéo, Louis, Jérémy
12 Août 2021 : BROUAT Thomas, Gabriel
14 Août 2021 : LARROCHE Laura, Marie, Raymonde
LARROCHE Benoit, Louis, Bruno
26 Octobre 2021 : DUGENY Olivia
8 novembre 2021 : MEUNIER Julia

MARIAGES :

12 Juin 2021 :
Olivier, Patrick, Marie LE GARNEC et Caroline GUTIERREZ

19 Juin 2021 :
Thomas, Sébastien TUFFAL et Marie RIMLINGER

13 Juillet 2021 :
Mathieu ECHEVERRIA et Laure Anne LALLEMAND

DÉCÈS :

19 Octobre 2021 : LAMOTHE Lydie née SILLIERES

23 octobre 2021 : YVARS Lucette, Henriette, Rose née COCHEREAU

Le Pacs ne faisant pas l'objet de publication de bans, ils ne sont pas, par conséquent, communiqués sur le bulletin municipal.

PROGRAMME d'INTERET GENERAL DE L'AGGLOMERATION AGENAISE AU 1^{ER} JANVIER 2022

L'objectif de ce dispositif mis en place au 1^{ER} JANVIER 2022 est d'accompagner gratuitement les propriétaires occupants dans la rénovation énergétique et/ou l'adaptation de leur logement (handicap, personnes âgées).

Il cible les propriétaires occupants modestes et très modestes (plafonds de ressources ANAH) :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
1	14879	19074
2	21760	27896
3	26170	33547
4	30572	39192
5	34993	44860
Par personne supplémentaire	4412	5651

Le premier contact se fait par la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat - RENOV'AA.

Une étude de la situation du ménage (niveau des ressources) et une étude du logement avec identification des travaux à réaliser, sera établie.

Un accompagnement gratuit sera réalisé dans le cadre du PIG ainsi qu'un suivi post-travaux.

L'aide varie selon le type de travaux.

En plus de cette aide, vous serez accompagné afin de vous diriger vers d'autres organismes vous octroyant d'autres aides. (ANAH-PROVICIS). En complément certaines caisses de retraite peuvent également intervenir.

Marie LARTIGOU

AGENDA 2022

Dimanche 16 janvier 2022 (17h)

Vœux du Maire

10 et 24 avril 2022

Elections présidentielles

12 et 19 juin 2022

Elections législatives

RETROSPECTIVE DE LA VIE AUBICAISE - RETOUR VERS LE PASSE



Une habitante de la commune nous a transmis cette photo de l'école Primaire d'AUBIAC de 1966, il y a exactement 55 ans.

Certaines personnes se trouvant sur cette photo, demeurent dans la commune. La personne qui retrouve le plus grand nombre de noms, se verra offrir « Le Petit Dictionnaire Amoureux d'AUBIAC » et un magnum de vin. Il suffira d'envoyer les noms en indiquant où la personne est placée sur la photo à l'adresse mail de la mairie :

commune.aubiac@collectivite47.fr, en précisant vos noms, prénoms et votre adresse. Les personnes qui sont sur la photo n'ont pas le droit de jouer, DESOLE !!!!!!!

Par contre si vous avez des photos anciennes d'AUBIAC et des aubiacaïses et aubiacaïses, faites nous les parvenir, nous les publierons dans chaque bulletin Municipal. Merci !!!!!

Marie LARTIGOU



Chères Aubiacaises,
Chers Aubiacais,

La période estivale et les vacances se sont terminées. Chacun a repris ses activités quotidiennes et les enfants ont retrouvé le chemin de l'école.

Le protocole assoupli a permis à tous les élèves de faire une rentrée proche de la normale. Je tiens à remercier chaleureusement les enseignants et le personnel communal pour le professionnalisme dont ils font preuve au quotidien dans la gestion de cette crise sanitaire et aux membres du Conseil Municipal pour leur disponibilité et leur investissement afin de maintenir un bon fonctionnement de notre école.

Les animations et moments festifs, si importants et caractéristiques du dynamisme de notre village, reprennent petit à petit leur déroulement habituel. Les Présidentes et Présidents d'associations veillent au respect des règles sanitaires, et je les en remercie très sincèrement. Maintenons tous notre vigilance. C'est à ce prix que nous ferons face collectivement à ce virus.

Ne nous relâchons pas et prenons soin de nous.

Concernant les principaux travaux, la continuité de l'aménagement de la rue du Placier (zone est), sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglo d' Agen, vient de débuter. Les feux tricolores du carrefour de la RD 931 et de la RD 292 sont maintenant en service. Ces travaux destinés à renforcer la sécurité routière ne seront efficaces que s'ils sont accompagnés par un comportement routier adapté. Restons vigilants quant à nos comportements et adaptons notre vitesse à notre environnement. N'oublions pas aussi que ce sont nos enfants et petits enfants qui cheminent sur nos routes.

L'aménagement du bâtiment communal Gallard, place de l'église, se poursuit et quatre pièces sur les sept que compte le rez-de-chaussée sont à présent terminées. La principale salle « Dernelle » accueille dès à présent les réunions du Conseil Municipal et devient également la salle des mariages.

Au cours de ces derniers mois, deux consultations importantes ont été lancées. L'une concerne l'urbanisation de la zone Rouats et a permis de retenir la SEM47 comme aménageur. La seconde a

eu pour objectif de confier à un architecte patrimonial la réhabilitation de l'église Sainte-Marie. Prochainement deux nouveaux chantiers importants vont démarrer : l'aménagement de l'escalier reliant le parking Wauthy au chemin d'accès du cimetière dont l'entrée sera refaite ; la réfection de la toiture et l'isolation des combles de la salle Hector Bigué.

Dans le domaine environnemental, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur la route des Moulins est lancé et prépare l'arrivée de la fibre optique programmée en 2022/2023.

Concernant la future zone « sports, loisirs, détente », prévue face aux salles des fêtes et des sports, la proposition d'achat faite par la commune vient d'être acceptée par les propriétaires.

De nombreux dossiers sont en cours, la réfection de l'espace scolaire, l'aménagement sécuritaire de nos routes communales, l'amélioration du stationnement, la protection incendie. Vos élus sont là à votre disposition et à votre écoute sur tous ces volets.

Je souhaite féliciter la commission fleurissement qui a permis d'obtenir pour la deuxième année consécutive le Fleuron d'or des villages fleuris de notre département. Un très grand bravo à toutes et tous.

L'année 2022 sera une année d'élections, tout d'abord les Présidentielles les 10 et 24 avril, puis les législatives les 12 et 19 juin. Voter est un droit mais aussi un devoir envers ceux qui l'ont acquis et pour le respect de notre démocratie.

Dès à présent, à chacune et à chacun d'entre vous, je souhaite d'agréables fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre ainsi qu'une bonne et heureuse année 2022.

Votre bien dévoué, Jean Marc Causse

Le conseil municipal et moi-même serions heureux de vous retrouver à la salle des fêtes, le dimanche 16 janvier 2022, à 17h00, afin de vous présenter le travail de votre municipalité et échanger nos vœux pour commencer cette nouvelle année dans la convivialité.

Défense Extérieure Contre l'Incendie

Différentes ressources peuvent être utilisées pour assurer la protection incendie :

- Les bornes (au sol) et poteaux (en hauteur) : ils sont implantés **sur le réseau d'eau potable**, à la condition que la canalisation enterrée soit d'un diamètre suffisant pour pouvoir délivrer 30 m³/h. En gros, pour tout diamètre **inférieur à 80**, on n'aura pas les 30 m³/h. C'est le cas sur tous les chemins d'Aubiacy. C'est pourquoi il faut recourir à d'autres systèmes.

- Les bâches : l'eau est stockée dans une citerne souple en toile qui est installée sur une parcelle de 10 mètres sur 7 clôturée, en bordure de route, matérialisée par une signalétique particulière de sorte que le SDIS la repère facilement.



- Les lacs : il faut qu'ils soient facilement accessibles et en eau quelle que soit la période de l'année. Une convention de mise à disposition à la DECI communale est nécessaire, sinon ils peuvent servir en auto-protection.

Isabelle FILLLOL

ROUATS

La consultation de recherche d'une concession d'aménagement d'un projet de quartier résidentiel sur la zone OAP ROUATS a été menée du 23 juin au 9 juillet 2021. Un aménageur a remis son dossier de candidature dans les temps. Compte tenu de ses références, la commission concession d'aménagement a décidé de retenir la candidature de la SEM 47 et de lui envoyer le cahier des charges. Son offre de prestation a été remise à la mairie le 7 octobre et n'a pas encore été examinée à l'heure où nous écrivons cet article. La procédure suit son cours...

Isabelle FILLLOL

Bâtiment Galard (ex poste)

Des travaux importants sont en cours à l'intérieur de ce bâtiment. Le plancher du 1^{er} étage a été refait par Option Bois sur plus de la moitié du bâtiment.

Au rez de chaussée, Eric Bernières a détapissé, les entreprises Almensa refait l'électricité aux normes, Magnolo le chauffage, Tesquet l'isolation, doublage des murs extérieurs et plafond. En toute fin, Gérard Lartigou a posé la toile de verre bénévolement et Eric a peint et posé le parquet. Ce sont maintenant des salles toutes neuves qui vont pouvoir être occupées par le cabinet d'infirmiers. Mais le chantier n'est pas fini ! Au programme : la fin du rez de chaussée, la pose d'un escalier pour accéder à l'étage, l'aménagement du 1^{er} étage, l'isolation des combles...

Isabelle FILLLOL



EMBELLISSEMENTS EGLISE SAINTE-MARIE D'AUBIAC

Parmi les commentaires sur internet, concernant notre Eglise, le plus élogieux est celui-ci : « ... La petite église d'AUBIAC n'a pas à pâlir de jalousie. Un vrai bijou de l'art roman d'une beauté surprenante pour un si petit village ; » (site petit-patrimoine).

Nous avons donc pour projet de poursuivre l'embellissement de cet édifice qui a été classé aux Monuments Historiques en 1908.

Ces travaux comprendraient la réfection des dalles au sol manquantes, la sécurisation du support des cloches et l'automatisation de ces dernières, réparation de la toiture et quelques pierres malades en façade extérieure.

Une consultation a été lancée afin d'établir une étude et un diagnostic, auprès de trois architectes du patrimoine. Un architecte a répondu à notre sollicitation, Monsieur Denis BOULLANGER Architecte du Patrimoine à BORDEAUX.

Ces travaux se réaliseraient en trois tranches, au cours du mandat, et sous condition de l'obtention de subventions à minima de 80% du montant des travaux.

Notre Eglise si imposante et à la fois si humble dont l'entretien du mobilier et la propreté intérieure est assurée par des membres de la Paroisse, poursuivra ainsi, son ascension de mise en beauté pour se revêtir d'une ou plusieurs parures supplémentaires.

UN GRAND MERCI à MARIELLE et THIERRY MEYRE, pour leur dévouement spontané au service de la commune depuis deux ans, en assurant tous les jours, l'ouverture et la fermeture des portes. Ceci facilite une plus grande aération de l'Eglise offrant aux touristes une visite très agréable.

Marie LARTIGOU



Armand TUR



C'est dans une profonde tristesse que nous avons été plongés le 15 août à l'annonce du décès d'Armand Tur. Nous avons tous ressenti d'abord un choc violent puis une peine intense, pour celui qui marqua d'une empreinte indélébile notre commune d'Aubiac.

Aujourd'hui, ce qui me semble important, c'est le message que nous aura laissé Armand tout au long de sa vie.

Un mari et un père aimant, un homme droit, positif, heureux de la vie, un homme à l'écoute de chacun, toujours prêt à rendre service et engagé pour le bien être des habitants de sa commune.

Armand aimait rappeler qu'il était né sur un autre continent, déraciné par la guerre, il n'a eu de cesse que de réussir son intégration.

Revenu en France comme de nombreux rapatriés, il était fier de son parcours, de son métier qu'il transmettait aux jeunes apprentis de la Chambre des Métiers, de son investissement associatif en tant que Président des Parents d'Elèves, mais également dans les chorales de Castelculier et d'Aubiac et bien sûr de son engagement municipal.

Armand devient en 1983, membre du Conseil Municipal de Georges Duprat, le Maire de cette période. Six ans après, en 1989, il lui succède et devient Maire d'Aubiac. Armand sera réélu brillamment à deux reprises, en 1995 puis en 2001.

En reconnaissance des 25 années passées au service de sa commune et de ses habitants, le Préfet lui remettra sa nomination de Maire honoraire d'Aubiac en 2009.

Nous retiendrons de lui un maire bâtisseur, attaché à la préservation du patrimoine. De nombreuses réalisations sont à mettre à l'actif de ses mandatures successives.

Pour ne citer que les principales : la création de la garderie, de la maternelle, l'aménagement de la cantine relançant le dynamisme de l'école au moment où la baisse des effectifs faisait craindre un rapprochement pédagogique, mais aussi le plan d'occupation des sols, le plan local d'urbanisme, ou encore la salle des fêtes, l'aménagement des vestiaires de la salle des sports et du club house, la création des gîtes communaux qui sont devenus la principale ressource de notre commune et comment ne pas citer l'église pour laquelle il a tant œuvré pour sa restauration et qui fut l'acte fondateur de son attachement à la commune d'Aubiac.

Je n'oublierai pas ses grandes qualités professionnelles et les nombreux travaux réalisés par lui-même que ce soit les candélabres d'éclairage public ou autres aménagements.

Il est bon de rappeler qu'Armand fit partie des Maires qui constituèrent la Communauté de communes du canton de Laplume en Bruilhois mais aussi souligner son engagement pour les jeunes et l'emploi notamment en œuvrant à la mission locale.

J'ai eu l'honneur et le plaisir d'être dans son équipe, à ses côtés durant deux mandats ceux de 1995 puis de 2001 et je lui suis reconnaissant de sa confiance.

J'ai souvenir que le premier fut compliqué, éprouvant et j'ai pu apprécier son courage, son dévouement, son attachement à son village. Le second fut plus apaisé ou malgré des choix parfois difficiles, les approches sans doute très différentes par les tempéraments et les formations respectives des membres du Conseil Municipal, ont permis d'optimiser les décisions prises sans différent ni animosité.

Maintenant, au-delà des témoignages, et au-delà de la peine, il reste toutefois pour les proches et tous ceux qui ont connu Armand, ce qui peut être résumé dans cette courte citation : « On n'emmène avec soi que ce que l'on aura su donner ».

Ce que tu auras donné, Armand, chacun d'entre nous qui t'avons côtoyé, nous le portons en nous et chacun pourrait en témoigner à ma place. Sois en remercié.

Jean-Marc CAUSSE

Chantier citoyen

Du 26 au 30 juillet 2021 a eu lieu le sixième chantier citoyen sur la commune d'AUBIAC.

Un chantier citoyen est un dispositif permettant aux adolescents de mieux appréhender la citoyenneté et favorise leur insertion dans le tissu communal. Le partage des tâches et des loisirs contribue à l'apprentissage du bien vivre ensemble et développe une civilité, une solidarité entre jeunes et adultes.

La mairie d'AUBIAC a proposé une semaine avec des matinées de travaux collectifs à réaliser (désherbage cimetière...) pour la commune et des après-midi de loisirs culturels ou sportifs (Karting, ...).

Certaines contraintes ont obligé la commune à faire le choix de cette période. Malheureusement, seulement 4 jeunes étaient disponibles pour cette période. Pour le prochain chantier, en été 2022, et dans la mesure du possible, nous proposerons des dates plus adaptées. Le but est de pouvoir avoir une équipe complète (8 jeunes)

Jérémy Trivisan et des élus ont accueilli 4 jeunes de la commune âgés de 14 à 17 ans.

Merci à l'ESB pour le prêt du bus.

La commune a fait le choix de privilégier en priorité les jeunes qui n'ont pas encore fait de chantier citoyen.

Vive les jeunes AUBIACAIS.

Daniel GONANO

ECOLE

L'année scolaire 2021-2022 a démarré avec un protocole de niveau 2. Ce niveau est allégé par rapport à l'année dernière.

Aux regards des bons résultats sanitaires, nous passons au protocole niveau 1. Voilà pourquoi, le 11 octobre les enfants ont pu tomber le masque (pas les adultes). Malgré tout, M. le Sous-Préfet conseille de maintenir le non brassage des groupes jusqu'aux vacances de Toussaint.

Malheureusement, durant les vacances de Toussaint, le département est repassé dans le rouge concernant le taux de contamination. Cela implique que les enfants doivent à nouveau porter le masque en classe.

L'école continue sa démarche de développement durable : poules pour éliminer une partie des déchets provenant de la cantine, tri du papier, nomination, au sein des élèves, d'éco-délégués, sensibilisation des enfants, découverte de la commune... que de belles actions pour l'avenir de nos petits et de notre société.

Début 2022, nous recevrons tout le matériel pour l'école numérique mobile : ordinateurs portables, bornes Wi-Fi ... L'école d'Aubiach s'équipe encore plus pour l'avenir de nos écoliers.

En juillet 2021, la commune a mandaté le cabinet AZAIS pour réaliser un audit sécurité de l'école. Nous avons obtenu la note de 7 sur 10. Résultat tout à fait satisfaisant mais nous travaillons pour faire progresser cette note. Je tiens à préciser que les points à améliorer sont principalement des non conformités administratives. C'est-à-dire : Il existe 3 registres de sécurité. Il faut en faire qu'un. Les plans d'évacuation sont bien affichés mais il faut qu'ils soient sur des supports inaltérables... Comme vous pouvez le constater, nous œuvrons quotidiennement pour la sécurité de nos écoliers.

Nous avons souhaité, comme chaque année maintenant, organiser la commémoration du 11 novembre le 9 novembre afin que le maximum d'enfants assiste à ce devoir de mémoire. Nos enfants sont notre avenir.

Un grand merci aux parents, aux enfants et aux enseignants qui ont bien respecté les consignes pour le bien-être de tous. Et merci à tout notre personnel qui a œuvré afin que ce début d'année soit le plus normal possible pour nos enfants.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Daniel GONANO

Inscription des enfants à l'école

Vous avez un enfant né en 2018/2019 et qui va être scolarisé pour la première fois ? Vous êtes nouvellement arrivés sur la commune ? Pensez à inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire 2022/2023 et à remplir votre dossier au plus vite ! La mairie vous accueillera avec plaisir aux heures d'ouvertures.

COMMÉMORATION 11 novembre 2021



La commémoration du 11 novembre a eu lieu le 9 novembre à 16h30 en présence des enfants de la classe CM2. Le cortège était formé par le Monsieur le Maire et par M. André Mandille, porte drapeau des anciens combattants d'Aubiach.

M. Alain Desbarats, porte drapeau de la brigade des pompiers de Laplume, M. Jean-Pierre Rivet, vice président de l'ordre national du mérite, M. Bernard Candelon, président de Ceux de Rawe-Ruska, un adjudant et un gendarme de la brigade de Laplume, des élus et quelques aubiachais s'étaient rendus au cimetière où les enfants ont déposés des fleurs puis au monument aux morts où chacun a pu se recueillir.

FLEURON D'OR 2021 DES VILLAGES FLEURIS

Pour la deuxième année consécutive, notre commune a reçu la plus haute distinction du Département, le FLEURON D'OR pour le concours départemental des villages fleuris.

Merci aux employés municipaux et plus particulièrement à Denis pour son investissement, aux bénévoles en les personnes de Marie-Odile et Gérard, qui ont apporté leur aide, et leur dévouement tout cet été, avec l'arrosage et le désherbage, et les conseillers municipaux qui ont trempé leurs mains dans l'eau et dans la terre.

Merci également à Françoise LAURENT, notre Conseillère Départementale, Présidente et membre du Jury des villages fleuris, qui a mis en avant, tous les efforts faits par la commune d'un point de vue environnemental et dans une démarche écologique.

Maintenant pour accéder à un échelon supérieur, nous devons nous tourner vers les récompenses régionales.



Viviane CHARTERER

ASSOCIATIONS

Gymnastique Volontaire

Les cours de gymnastique volontaire ont lieu le mercredi soir de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes. Les deux premiers cours sont gratuits afin de vous assurer qu'ils correspondent à vos attentes.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le 06.84.84.93.62 et n'oubliez pas, BOUGER c'est la SANTE.



Aubiac Art' Tourisme

Aubiac Art'Tourisme organisait du 4 au 7 septembre 2021 le salon du pastel au château d'Aubiac. Plus tard, en septembre Aubiac Art'tourisme présentait du 8 au 24 octobre une magnifique exposition de plus de 80 tableaux. Les murs de pierres et les charpentes apparentes des trois salles de réception sans oublier le chai, ont servi de magnifique écrin pour l'œuvre de l'artiste peintre : Isabelle Montagne. Par contre, le marché-gourmand -spectacle « Arts et Gourmandises », réussi en août 2019 fut reporté une 1ère fois en 2020. Programmé le 1^{er} août 2021, l'équipe a déclaré forfait une 2^{ème} fois: le temps, les contraintes sanitaires et le peu d'entrain ont eu raison de cette journée pourtant fort appréciée.

Les Cavaliers randonneurs du Brulhois

Quelques photos pour illustrer les randonnées de l'ACRB...Tous les membres vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année. A l'année prochaine pour une BONNE ANNEE 2022 !!!

Contact : cavaliers.aubiac@gmail.com



ENVIRONNEMENT

La prévention pour la réduction des déchets a pour but de réduire la quantité. Elle est définie par l'ADEME comme « l'ensemble des mesures et des actions prises en amont visant à réduire les impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets ». La prévention des déchets est un moyen de limiter notre impact sur l'environnement et de diminuer les coûts à la charge de la collectivité.

Le Programme Local de Prévention des Déchets et Assimilés (PLPDMA) est un document de planification territoriale obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012, règlementé par le décret du 10 juin 2015.

Les objectifs pour la l'Agglomération d'Agen sont :

- réduire de 10 % des déchets ménagers et assimilés ;
- réduire de 50% les déchets admis en installations de stockage ;
- porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage où la valorisation organique en 2025 ;
- Recycler 70 % des déchets du BTP en 2020 ;
- Généraliser le tri à la source des biodéchets en 2023 ;
- Mettre en place de la tarification incitative. En effet la taxe générale sur les activités polluantes (TGPA) va augmenter entre 2018 et 2025 de 171% concernant le stockage et de 66% pour les déchets incinérer.

Afin de réduire les biodéchets et ainsi réduire notre « facture commune », vous pouvez acquérir auprès de L'agglomération un composteur (financé à 100 % par la AA). Il suffit d'appeler au 0800.77.00.47.

Sandrine MAZÈRES

VOIRIE

L'année 2021 s'achève et comme toujours nous faisons tout pour que notre réseau routier soit en bon état.

Les routes de Gaugelin et Peyruc ont été entièrement refaites en enduit d'usure ainsi que la rue des Ecoles, Carrelot de la Croix et rue des Tisserands.

La rue du Placier côté Est a fait peau neuve ce qui contribue à l'embellissement de notre beau village.

Les feux tricolores du carrefour RD 931/ RD 292 sont maintenant en fonctionnement après quelques petits aléas juridiques qui ont retardés la mise en service.

Cette année s'achève également avec la fin de la compétence voirie de l'Agglomération Agenaise sur les voies dites communautaires, ce qui va entraîner une gestion totale de la voirie par la municipalité, mais toujours avec le soutien des services de l'Agglomération d'Agen qui propose des tarifs très avantageux.

NB : Afin que tout le réseau de fossés qui bordent nos routes fonctionne bien, n'hésitez pas à signaler à la mairie toute anomalie que vous remarquerez.

Jean-Jacques HUGUET



Rue des écoles



Chemin de Peyruc



Règles de passage de l'épaveuse

Le passage des épaveuses se fait trois fois par an. Les accotements et les talus sont fauchés intégralement lors du premier et du dernier passage. Leur coût total est d'en moyenne de 7 000€ par an.

Le fauchage effectué est de type raisonné : il s'agit d'un fauchage planifié et rationalisé des bords d'infrastructures et de leurs « dépendances vertes », destiné à améliorer la sécurité routière mais aussi, de plus en plus, à préserver, voire restaurer la biodiversité et les cycles de vie des plantes fauchées et des espèces qui en dépendent.

Jean-Jacques HUGUET

SECURITÉ ROUTIÈRE

Il est rappelé à l'ensemble des aubiacaïens que la vitesse sur nos routes est limitée. La vitesse, à plus proprement parler **l'excès de vitesse est une des causes majeures des accidents de la route sur le réseau routier français**. C'est la raison pour laquelle le conducteur doit **respecter les limitations de vitesse établies dans le Code de la route**.

Nos routes sont limitées à 30 km/h, 50 km et quelques routes sont à 70 km/h

Merci de respecter ces limitations pour la SECURITE de TOUS, de nombreux piétons, cyclistes et même équidés se promènent sur nos routes.

RAMASSAGES SCOLAIRES et GILETS FLUORESCENTS

Il est également **très important** pour nos **COLLEGIENS AUBIACAIS** de mettre leur **GILET FLUORESCENT**, surtout en cette période hivernale où il fait nuit au départ du bus le matin et au retour le soir. Certains automobilistes nous ont fait part du fait qu'ils ne voient pas nos collégiens sur nos routes de campagne et que plusieurs d'entre eux auraient pu être percutés.

Sandrine MAZÈRES

Festivités



« **Les NUITS D'ÉTÉ** » organisées par le Département et ZLM Productions ont eu lieu jeudi 26 août de 16 h à 23 h. En présence d'élus et de nombreux bénévoles, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, la journée s'est déroulée comme suit : sur la place de l'église, a eu lieu une exposition artisanale et de peintures, deux balades permettant de visiter le patrimoine local et le conservatoire végétal ont été coordonnées par le CEDP 47, l'Agglomération Agenaise avec Ghislaine Briou et les bénévoles locaux.

A 19h, la municipalité a mis en place un marché gourmand permettant une restauration au cœur du village. 21 h, place au spectacle gratuit dans le parc du château. La Compagnie Les Lutiks a présenté les Loustics où se sont affrontés jonglerie et humour.

La Municipalité remercie les nombreux bénévoles qui ont contribué au succès de la soirée, ainsi que le département d'avoir retenu la candidature d'Aubiach.



SALON DU PASTEL

« Aubiach Art'Tourisme » organisait du 4 au 7 septembre 2021 le salon du pastel au château d'Aubiach. Cette manifestation nationale a accueilli 21 artistes dont Raymond Meynard, breton et invité d'honneur.

Deux tableaux sont venus d'Italie par l'intermédiaire de Joan-Paolo Klavora responsable culturel et élu de Coséano, ville jumelle. Un bilan très positif ressort de cette manifestation qui a fait rayonner le village dans toute la France.

Durant la nuit du département, manifestation culturelle organisée par le département s'est déroulée le jeudi 26 août, les bénévoles et artistes de l'association ont participé à la réussite de cette manifestation.

Sylviane GOUDENHOFT

FETES des LUMIÈRES

A l'heure où nous publions, la fête des Lumières est en préparation pour **le 8 décembre 2021**.

Ci-contre, photo de la réunion du 10 novembre 2021, salle Dernelle.



Tarifications communales



TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Nous portons à votre connaissance le tarif de location des salles communales du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Nous rappelons que les réservations se font à la mairie et nous vous en remercions.

SALLE DES FETES	Particulier				Association		Caution	Ménage
	Journée		Week-end		Week-end			
	Aubiacaïs	Extérieur	Aubiacaïs	Extérieur	Aubiacaïs	Extérieur		
Tarifs	100 €	240€	180€	470€	4 gratuites puis 80€	200 €	2 000 €	à la charge du client ou forfait 150€
SALLE H.BIGUE	Particulier				Association		Caution	Ménage
	Journée		Week-end		Week-end			
	Aubiacaïs	Extérieur	Aubiacaïs	Extérieur	Aubiacaïs	extérieur		
Tarifs	50€	70 €	non	non	Oui sur demande	50 €	500 €	à la charge du client ou forfait 100 €
SALLE DERNELLE	Particulier				Association		caution	Ménage
	journée		week end		week end			
	Aubiacaïs	extérieur	Aubiacaïs	extérieur	Aubiacaïs	extérieur		
Tarifs	70€	non	non	non	Oui sur demande	non	500€	à la charge du client ou forfait 100€

Tarifs de location du **Gîte communal « Le Pouchat »** situé Route de Roquefort, pour l'année 2022. Il s'agit d'un gîte de huit couchages avec deux salles de bain et piscine.



Très Haute Saison	Du 09/07 au 20/08/2022	860.00 € /semaine
Haute Saison	Du 25/06/ au 09/07/2022 et du 20/08 au 27/08/2022	680.00 € /semaine
Moyenne Saison	Du 28/05 au 25/06/2022 et du 27/08 au 10/09/2022	535 .00 € /semaine
Basse Saison	Du 01/01/ au 02/04/2022 et du 29/10/2022 au 31/12/2022	500.00 € /semaine
	Du 02/04 au 28/05/2022 et du 10/09 au 29/10/2022	425.00 € / semaine
Tarifs week-end 2 nuits		310.00 €
Tarifs week-end 3 nuits		350.00 €

CONCESSION DU CIMETIERE D'AUBIAC

DUREE	Prix au m2	TOMBE		CAVEAU	
		Ancien cimetière 2.5m2	Nouveau cimetière 2m2	3mx1.5m	3mx2
30 ans	50€	125 €	100€	Pas possible	Pas possible
50 ans	75€	187.50 €	150€	337.50 €	450€
2 fois 50ans*	100€	250€	200€	450€	600€

Les **cavernes** pour 30 ans le tarif est de 150€ et pour 50 ans, de 200€. Pour le **colombarium** (2urnes), le tarif pour 15ans est de 300 €, pour 30 ans, il est de 450 €, et pour 50ans, il est de 600 €.

**En droit français, aucun contrat ne peut excéder 99ans.*

Code Général des Collectivités Territoriales - Section 4 Article L2121-27-1 :

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal.

« POURSUIVONS ENSEMBLE L'AVENIR D'AUBIAC »

Comme nous nous y étions engagés dans notre profession de foi, et maintenant que le contexte sanitaire le permet, nous comptons vous retrouver lors de soirée débat-concertation sur différentes thématiques pour construire Aubiac de demain.

Nous vous sollicitons pour connaître le sujet qui vous intéresse tout particulièrement, parmi :

- aménagement de la zone de loisirs en face du gymnase-salle des fêtes
- fleurissement et nouvelle gestion des espaces publics raisonnée
- l'école idéale du 21^{ème} siècle
- ce que vous aimeriez dans notre commune (service, aménagement, mobilier.....)
- et toute autre proposition pour améliorer le quotidien dans notre joli village...

Nous mettons à votre disposition une boîte à idée, en mairie.

Nous recueillons également votre avis par mail à : commune.aubiac@collectivite47.fr

C'est bien un travail collectif que nous vous proposons, ce temps d'échange et de travail se fera dans la construction pour Aubiac de demain...nous comptons sur vous.

La liste « Poursuivons ensemble l'Avenir d'Aubiac »

« AUBIAC COEUR et COTEAUX »

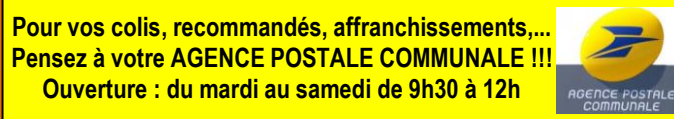
Aubiacaïses, Aubiacaïs, en cette dernière longueur d'année 2021 c'est avec satisfaction que nous avons constaté que certaines remarques que vous nous aviez confiées ont, enfin, eu une chute favorable ; Nous continuerons à être deux Conseillers Municipaux à votre écoute ;

En cette période encore incertaine, au-delà des projets structurants de la commune, ce mois de décembre doit être le mois des réjouissances en famille et entre amis, alors nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, toujours dans le respect des consignes sanitaires, prenez soin de vous et à très vite.


J-M.BERTON – J-L.POLI



C'EST OBLIGATOIRE
BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT



Pour vos colis, recommandés, affranchissements,...
Pensez à votre **AGENCE POSTALE COMMUNALE !!!**
Ouverture : du mardi au samedi de 9h30 à 12h



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite PanneauPocket



ELECTIONS

Titre 1^{er} de la CONSTITUTION du 5 octobre 1958 : De la souveraineté

Article 3

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Article 4

Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1^{er} dans les conditions déterminées par la loi. La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation.

Les Aubiacaïses et les Aubiacaïses ont du TALENT !



Dans cette rubrique, nous vous présenterons dans chaque Bulletin Municipal une Aubiacaïse ou un Aubiacaïse ayant un talent exceptionnel, quel que soit le domaine : dessin, sculpture, danse, sport, théâtre, musique, chant, écriture, cuisine, jardinage, engagement humanitaire, implication territoriale ...



C'est en mai 2021, que **Virginie El Abdelli** (43 ans), son mari et sa fille de 6 ans sont venus s'installer par hasard sur les coteaux d'Aubiach, au 27, route de Ségougnac.

Après des études en psychologie, Virginie, faute de travail dans ce secteur, s'est orientée vers le métier d'Agent de Services Hospitalier (ASH) dans un EHPAD où elle y restera 14 ans.

Virginie, qui a toujours confectionné des gâteaux, s'est vu lancer un défi en 2013 par sa future belle sœur : celui de réaliser son gâteau de mariage. Sans réelle expérience, à l'aide de tutoriels, elle se découvre une véritable passion.

En juin 2014, elle décide alors de passer son diplôme de CAP pâtisserie et s'installe en micro entreprise en tant que pâtissière sous le nom d'« **Icing Paradise** », tout en conservant une activité professionnelle, cette fois-ci à la Mutualité Sociale Agricole.

Sa philosophie : « Il est important de bien faire et de ne pas bâcler les choses d'où l'intérêt de ne pas prendre plus de commandes » (1 à 2 gâteaux par semaine). Et Virginie, sait de quoi elle parle puisqu'en 2017, elle participe à un concours international de cake designer à Miami où elle remporte la médaille d'or pour la création d'un wedding cake. En 2018, elle fait partie des 10 meilleures Cake designer français.

Ses tarifs : Gâteau entre 12 et 30 parts, prix de la part 7€. Gâteau de plus de 30 parts, sur devis.

Pensez à réserver, le carnet de commande est déjà plein pour les 3 ou 4 prochains mois.

Facebook : Icing Paradise / Site internet : Icing Paradise

Emma JURQUET, stagiaire



Olivier BOUCHAU âgé de 92 ans, né le 9 juillet 1929 et **Jacqueline LAMARQUE épouse BOUCHAU**, âgée de 85 ans, née le 8 janvier 1936, sont tous les deux natifs d'Aubiach. Anciens arboriculteurs sur les terres aubiacaïses avec 4 hectares de vignes et 6 hectares de pêchers, ils ont été contraints de stopper ces activités. En effet, leurs terres étant mal exposées (côté Nord), elles subissaient de fortes gelées successives, les empêchant d'avoir une production rentable. Cette contrainte les a emmenés à arrêter l'arboriculture et ils ont décidé de se lancer dans l'élevage de gibier.

Olivier et Jacqueline ont produit des faisans durant 50 ans avec l'aide d'un salarié permanent. Leur élevage était connu dans le Lot-et-Garonne : ils vendaient leur production aux différentes sociétés de chasse du département. Parallèlement, Jacqueline BOUCHAU avait une passion : elle élevait aussi des Boxers et des Braque de Weimar. Elle a participé, durant une 50aine d'années, à des concours canins en Allemagne et en Espagne (1^{er} prix d'excellence) et a exposé au Château de Chambord, « une expérience unique ». Aubiacaïses engagés, les époux BOUCHAU ont tous les deux été élus municipaux : Olivier a été conseiller municipal puis adjoint au Maire sous le mandat de M. Georges DUPRAT, et ce pendant 24ans. Jacqueline, quant à elle, a passé 6 ans conseillère municipale aux côtés de M. Armand TUR.

C'est en 1991 que leur fils **Thierry BOUCHAU** s'installe avec eux et ensemble, ils créent l'« **E.A.R.L. Faisanderie de Monplaisir** ».

Le couple a pris sa retraite il y a plus de 20 ans et a cédé l'entreprise à leur fils. Ils n'en restent pas moins actifs puisqu'ils sont toujours présents sur l'exploitation. Une vie bien remplie et impliquée sur Aubiach !

Emma Jurquet, stagiaire